



Collecte des objets encombrants

Un service gratuit de proximité, sur mesure !

Simple comme un coup de fil



au 02.54.75.76.66

Comment ça marche ?

Une collecte
par an par
foyer

La collecte des objets encombrants se déroulera sur deux périodes :

- ✓ du 1^{er} avril au 31 mai 2018
- ✓ du 1^{er} octobre au 30 novembre 2018

Si vous avez besoin de vous séparer de vos objets encombrants, il vous suffira de :

- **contacter le SMIEEOM Val de Cher au 02 54 75 76 66**
 - **Indiquer précisément la liste des objets encombrants**
 - **un rendez-vous vous sera donné soit le jour d'appel ou ultérieurement**
 - **être présent le jour de la collecte et de sortir dans votre cour les objets à jeter avant l'enlèvement !**
- ⇒ Le jour venu, l'équipe de collecte viendra enlever vos objets encombrants.

Ne seront collectés que ...

- **Les meubles** (*literie, armoire, table...*)
- **Les appareils ménagers électriques** (*réfrigérateur, lave-linge, grille-pain...*)
- **Les grands cartons**
- **Le bois** (*palettes, agglomérés, contreplaqués...*)
- **La ferraille**
- **Textiles** en sac de 30 litres



Les objets encombrants collectés sont destinés à la destruction !
Le syndicat privilégie le recyclage, puis en fonction des matières et des filières, l'enfouissement !
Ainsi, si ces objets peuvent servir à quelqu'un d'autre, orientez-vous vers une vente à petit prix, ou simplement un don !

A donner
A vendre